

COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL

du 10 juillet 2020

Le dix juillet deux mille vingt, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 03/07/2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, *sous la présidence* de M. Patrick FROEHLIY - maire.

Nombre de membres en exercice. : 15

Qui ont pris part aux délibérations : 15

Présents :

FROEHLIY Patrick – Mme GUILLIER Karine – M. HONORE Pascal – Mme GALLIOT Jocelyne – MM. GAUTHIER Philippe – JACQUIN Frédéric – NICAUD Thierry - Mmes OEUVRAY France - MAILLEY Nathalie - VUILLEMEY Jocelyne – M. MARGERARD Philippe –Mme CARTIER Audrey - MM. JACQUIN Florian – HUMBERT Pierre. Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absente excusée : Mme GRONDIN Laurence qui donne procuration à Mme GALLIOT Jocelyne

Secrétaire de séance : Mme GUILLIER Karine

Ouverture de la séance à 19 h 30

Ordre du jour :

1. Désignation des Délégués Municipaux en vue de l'élection des Sénateurs

1- Désignation des Délégués Municipaux en vue de l'élection des Sénateurs

Les Elections Sénatoriales auront lieu le 27 septembre 2020. Le Maire rappelle que les sénateurs sont élus par des Délégués Municipaux désignés par le Conseil Municipal.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, l'arrêté préfectoral fixe à 3, le nombre de délégués titulaires et à 3, le nombre de délégués suppléants.

Après avoir procédé au vote au scrutin secret et à la majorité absolue, ont été proclamés élus au premier tour :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
FROEHLIY Patrick (13 voix) VUILLEMEY Jocelyne (13 voix) GAUTHIER Philippe (12 voix)	NICAUD Thierry (15 voix) GUILLIER Karine (15 voix) HUMBERT Pierre (14 voix)

Séance levée à 21h00

Le Maire



Le Secrétaire



10/07/2020